



FICHES

- 1 DIAGNOSTIC
- 2 OUTILS DE LA RÉGION WALLONNE
- 3 ÉDUCATION/SENSIBILISATION
- 4 MARCHE À PIED
- 5 VÉLO
- 6 TRANSPORTS EN COMMUN
- 7 VOITURE

RÉPERTOIRE
DE LA MOBILITÉ
EN WALLONIE

LE MET ÉQUIPE
LA WALLONIE
EN INFRASTRUCTURES
DE TRANSPORT
POUR PLACER
LA RÉGION
AU CŒUR
DE L'EUROPE.

MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DES TRANSPORTS
DE LA RÉGION WALLONNE

Direction des Études
et de la Programmation
de la direction générale
des Transports

Boulevard du Nord 8
B-5000 Namur
Téléphone : 081 77 31 02
Fax : 081 77 38 22
<http://mobilité.wallonie.be>

Les commandes sont à adresser à :

Direction de la Communication
Rue des Pieds d'Alouettes 28, B-5100 Naninne
Téléphone : 081 40 84 80
Fax : 081 40 84 88
Site internet : <http://met.wallonie.be>

Les publications du MET sont également disponibles
dans les centres d'information et d'accueil de la Région
wallonne.



Outils pour
réaliser un plan
de déplacements
scolaires



Ministère de l'Équipement et des Transports
Direction générale des Transports

Éditions MET 2003 © tous droits de reproduction réservés • PAF 5
Dépôt légal : D/2003/5980/001 • ISBN : 2-930148-68-3



SE RENDRE À L'ÉCOLE AUTREMENT

Plus de six déplacements sur dix sur le chemin vers l'école se font, aujourd'hui, en voiture. Le parent-taxi est donc une réalité quotidienne pour une bonne partie des élèves, même si 21 % des déplacements se font à pied et 16 %, par les transports en commun. Ces données — les plus récentes en matière de mobilité — confirment une tendance amorcée il y a plusieurs décennies¹.

Les déplacements scolaires représentent près de la moitié des déplacements à l'heure de pointe du matin. La mobilité scolaire constitue donc un enjeu majeur dans l'ensemble du système de mobilité. Conséquence pratique : si nous parvenons à réorienter les déplacements scolaires vers d'autres modes de transport que la voiture, nous pourrions améliorer sensiblement la mobilité dans les agglomérations wallonnes, aux heures de pointe.

Il y faut une méthode, des outils et l'implication de chacun. C'est ce que propose ce *Guide pour réaliser un plan de déplacements scolaires*. Avec un maître-mot : la concertation.

Les enjeux de cette démarche : la sécurité, l'accessibilité des écoles et la place pour les usagers faibles dans l'espace public. Et, en point de mire, la santé de l'enfant.

La Région soutient des actions qui visent à améliorer concrètement l'accessibilité de l'école : aménagements sécurisants, amélioration des trottoirs et des cheminements piétons et meilleur partage de la rue aux abords de l'école. D'autres actions, à l'intérieur de l'école, sont également proposées : minicentrales de covoiturage et ramassages scolaires à pied ou à vélo.

La sécurité aux abords des écoles bénéficie, évidemment, à l'ensemble des usagers de l'espace public. Je m'inscris ainsi dans la ligne du *Contrat d'avenir pour la Wallonie*, dont un des principes est de faire progresser la « mobilité efficace, sociale et respectueuse de l'environnement (accessibilité, convivialité des espaces publics, complémentarité des divers modes de transport, ...) ».

Mais les enquêtes mettent aussi en évidence les craintes latentes des piétons et des cyclistes, dans un contexte où la pression automobile est de plus en plus forte. Ce qui explique en partie pourquoi les enfants sont aussi nombreux à se rendre à l'école en voiture. Précisément, les plans de déplacements scolaires contribueront à nous sortir de cette spirale infernale : l'insécurité incite les parents à conduire leurs enfants à l'école en voiture ; plus de voitures créent plus d'insécurité, qui renforce la propension à utiliser la voiture, ...

Le ministre wallon des Transports, de la Mobilité et de l'Énergie

FICHES PRATIQUES – MODE D'EMPLOI

La seconde partie du guide regroupe différentes fiches pratiques qu'il vous est loisible de consulter au fur et à mesure de l'évolution de votre plan de déplacements. La

première fiche comporte un aperçu des différents outils de la Région wallonne vous permettant, notamment, de

réfléchir sur les infrastructures. Ensuite, deux fiches sont dédiées à la mise en œuvre des éléments du diagnostic

préalable à l'établissement d'un plan d'action (fiches *Diagnostic — Profil d'accessibilité* et *Comportements de*

mobilité). Les fiches suivantes sont consacrées à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions pratiques

concernant la sensibilisation et les différents modes de déplacement. La dernière fiche identifie les différents

partenaires présentés dans les fiches par mode de déplacement. Elle contient également une brève description

de leurs activités. Le schéma ci-contre présente la méthode de lecture des

fiches par mode de déplacement.

1 NUMÉRO ET TITRE

Chaque fiche par mode de déplacement possède un numéro, situé à droite, vous permettant de retrouver rapidement le mode de transport désiré. Le titre apparaît en gras en dessous.

2 PRINCIPE

Le principe vous permet de comprendre l'activité en un coup d'œil.

3 ORGANISATION

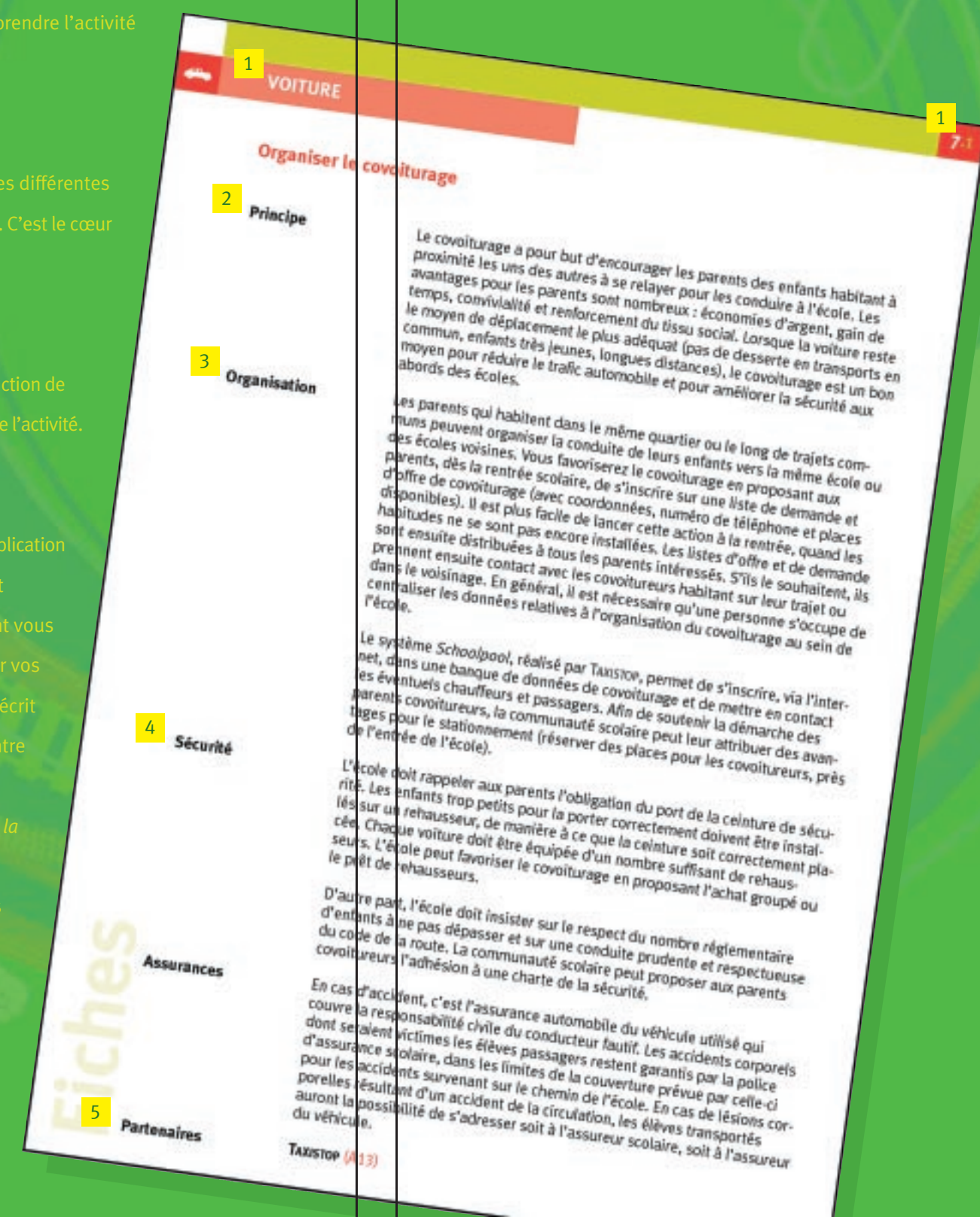
Cette partie de la fiche reprend les différentes étapes de l'organisation du projet. C'est le cœur de la fiche.

4 RUBRIQUES DIVERSES

Ces rubriques apparaissent en fonction de certains aspects plus spécifiques de l'activité.

5 PARTENAIRES

Un projet peut être facilité par l'implication de différents partenaires. Ils sont nombreux en Belgique et peuvent vous apporter un soutien efficace pour vos actions. Chaque partenaire est décrit par son acronyme et est suivi, entre parenthèses, par un numéro. Ce dernier renvoie au *Répertoire de la mobilité en Wallonie*. Les partenaires sont répartis en trois catégories : les institutionnels (lettre I), les partenaires associatifs (lettre A) et les partenaires locaux (lettre L).



¹ Ces chiffres résultent de l'enquête régionale permanente sur la mobilité des ménages, lancée en février dernier. Ils actualisent et amplifient les données du tableau de la page 3 du cahier 1.